



Fiche S1 Estimation de la fréquentation du site par comptage visuel

Caractérisation de la fréquentation de l'AMP par les pêcheurs récréatifs, par des comptages visuels, réalisés depuis un bateau ou depuis la côte. Ce suivi permet de recueillir des données qualitatives et quantitatives sur les différents types de pratiques et leur impact sur le site. (Il est complémentaire au suivi de la fiche S2).



Observation aux jumelles depuis l'estran dans les Côtes d'Armor - © VivArmor Nature

Type de suivi

Comptage (bateau/depus la côte)

Charte pêche de loisir



Étude sans lien avec les engagements de la Charte nationale.

Coût estimé

Environ 15000€/an pour un site et 50 jours de travail.

Objectifs

- ✓ Obtenir un état initial de la fréquentation du site par les pêcheurs récréatifs et une première estimation des pratiques, pratiquants, et de leur interaction avec la ressource et les habitats.
- ✓ Compléter et recouper les données recueillies avec celles des enquêtes socio-économiques.
- ✓ Le cas échéant, compléter les comptages réalisés par survol, pour coupler les résultats et adopter une démarche tridimensionnelle avec les enquêtes socio-économiques (quantitativement par survol et terrain et qualitativement par enquêtes) – voir Fiche S2.
- ✓ Estimer les moyens à mobiliser pour de futures actions de sensibilisation à mettre en place sur le site.
- ✓ Représenter spatialement la variabilité temporelle de fréquentation sur le site (selon les jours, les saisons et les années); si possible coupler avec la cartographie des habitats.
- ✓ Gérer les usagers dans le cadre d'un plan de gestion.

AMP ayant réalisé ce suivi

- DPMSite Natura 2000
Chausey
- Parc National de Port-Cros
- RNN Baie de Saint-Brieuc
- PNM d'Iroise
- Parc marin de la Côte Bleue
- RNN 7 Îles
- RNN Cerbère-Banyuls

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB